



Organisation du cursus d'enseignement Année 2022-2023

Les cours de théologie de l'Institut Saint-Denys sont ouverts à celles et ceux qui souhaitent apporter plus de lumière à leur itinéraire spirituel.

Enseignement dispensé sous plusieurs formes

1 - Cours oraux

- **2 soirs par semaine** : lundi et mercredi de 20h15 à 22h15
- Lors de **week-ends théologiques** organisés d'octobre à mai : généralement les vendredi soir et samedi après-midi

2 - Cours par correspondance

Par photocopiés. Le détail du programme de la première année se trouve sur le site de l'Institut sous le menu enseignement. S'adresser au secrétariat, par téléphone, courrier ou courriel, pour tout complément d'informations.

3 - Visioconférences

Retransmises par internet à partir des cours oraux.

Enseignement peut être suivi de plusieurs façons

1 - Dans sa totalité

2 - Par Unités de Valeur (UV)

La possibilité est donnée aux étudiants qui manquent de temps ou qui ne se sentent pas encore prêts à suivre un cursus complet, de ne s'inscrire qu'à une ou plusieurs des disciplines proposées et de ne se présenter qu'aux examens correspondants.



3 - En auditeurs libres

Qu'ils suivent la totalité des cours ou non, certains souhaitent, peut-être pour un temps, ne pas se présenter aux examens. Ils sont également les bienvenus.

L'Institut propose l'étude de 9 disciplines

- Dogmatique
- Liturgie / Art liturgique
- Histoire de l'Église
- Patristique
- Écriture Sainte / Exégèse
- Spiritualité
- Théologie sacramentelle
- Ecclésiologie / Droit canonique
- Philosophie

Chaque discipline fait l'objet dans le cadre des cours oraux de **14 heures minimum** d'enseignement chaque année.

Cycles d'enseignement

L'enseignement des études supérieures de théologie orthodoxe est organisé en 2 cycles¹ :

- **1^{er} degré** correspondant au niveau Licence
- **2^{ème} degré** correspondant au niveau Master

Le **1^{er} degré de théologie** s'obtient par un enseignement sur **3 années minimum**.

Le **2^{ème} degré de théologie** s'obtient par un cursus complémentaire de **2 années**.

Chaque année est validée par des examens écrits et des entretiens oraux pour chacune des disciplines étudiées.

¹ Observation : Nous nous conformons aux exigences d'une récente législation sur l'enseignement supérieur qui réserve désormais au seul enseignement public, ou sous contrat, la possibilité d'utiliser les termes de « licence » ou de « master », même si dans l'enseignement supérieur privé, le niveau d'études demeure équivalent.



Institut français de théologie orthodoxe Saint-Denys de Paris

1^{er} degré de théologie

Les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années d'études, pour être validées, nécessitent chacune l'obtention de 7 UV, dont certaines peuvent être choisies parmi les 9 matières proposées (soit 21 UV).

À la fin de ce 1^{er} cursus, l'étudiant devra toutefois avoir présenté :

- **3 examens** de Dogmatique (1 chaque année)
- **3** de Liturgie / Art Liturgique (1 chaque année)
- **3** d'Histoire de l'Église (1 chaque année)
- **2** de Patristique
- **2** d'Écriture Sainte / Exégèse
- **2** de Spiritualité
- **2** de Théologie sacramentelle
- **2** d'Ecclésiologie / Droit canonique
- **Et 2** de Philosophie

2^{ème} degré de théologie

La 1^{ère} année nécessite l'obtention de **5 UV choisies parmi les 9 matières proposées.**

L'étudiant préparera un **mémoire** (~80/100 pages) sur un sujet qu'il choisira en accord avec le professeur dirigeant son étude ; **il le présentera en fin de la 2^{ème} année du 2^{ème} degré.**

La **2^{ème} année du 2^{ème} degré, l'étudiant soutiendra son mémoire.** La soutenance a lieu publiquement en présence du recteur et/ou du doyen de l'Institut, du professeur dirigeant et d'un troisième professeur agréé par le recteur.